

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024-2025

Saint-Sigismond-de-Clermont

code INSEE : 17402

158 habitants

Communauté de communes de Haute-Saintonge



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W378) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 3 feuillets agrafés en haut à gauche.

Couverture AMF en noir et blanc, nom de la commune manuscrit. Titre : Cahier de doléances et de propositions.

Tampon arrivée de la sous-préfecture du 21 février 2019.

Clôturé le 20 février 2019.

1 contribution.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

DOLEANCES

- pour le savoir-vivre en société : rétablissement de la morale jusqu'en classe de 3^e.
- pour l'esprit patriotique anti dénigrement : chant de la Marseillaise matin et soir jusqu'en 3^e (cf patriotisme aux USA).
- pour réhabiliter le travail manuel : suppression des charges patronales sur l'apprentissage.
- Rétablissement du 90 km/h sur les routes secondaires.
- Contre les surcoûts sociaux : sanctionner ceux qui font de fréquents va et vient travail-chômage.
- Diminuer le train de vie de l'état (trop de voitures et logements de fonction attribués, éviter les séances de nuit au parlement, etc...)
- supprimer les énormes avantages de salariés et retraités d'ex sociétés nationales (EDF, SNCF...)
- dette publique : se donner l'équilibre budgétaire comme objectif à 5 ans. Pour ce faire, accorder plus de moyens à la lutte contre la grande fraude fiscale (90 milliards d'euros par an), à la lutte contre le travail dissimulé de grande ampleur (travailleurs détachés notamment).
- Avoir une ambition forte concernant la transition écologique par la création d'une société d'économie mixte comprenant des acteurs bancaires et industriels majeurs.
- Amplifier la conservation et la restauration de notre patrimoine culturel national en lui donnant davantage de ressources financières. Accorder un crédit d'impôt aux donateurs.
- Responsabiliser les fumeurs sur leur coût par rapport à la santé publique en augmentant fortement le prix du tabac.
- Sanctionner les entreprises et particuliers qui s'affranchissent des décharges publiques (c'est plus difficile pour les particuliers).
- Retraites : lier leur évolution à celle de l'inflation
- Pesticides : accompagner financièrement les agriculteurs qui s'engagent vers une non utilisation, et les contrôler (chambres d'agriculture, drones)
- supprimer les dépassements d'honoraires médicaux, quels qu'ils soient.
- Affecter le produit des radars routiers exclusivement à l'entretien des routes.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié, 32 lignes, 288 mots (homme)

DOLÉANCES

- Pour le savoir-vivre en société : rétablissement de la morale jusqu'en classe de 3°.
- Pour l'esprit patriotique anti-dénigrement : chant de la Marseillaise matin et soir jusqu'en 3° (cf patriotisme aux USA).
- Pour réhabiliter le travail manuel : suppression des charges patronales sur l'apprentissage.
- Rétablissement du 90 km/h sur les routes secondaires.
- Contre les surcoûts sociaux : sanctionner ceux qui font de fréquents va-et-vient travail-chômage.
- Diminuer le train de vie de l'État (trop de voitures et logements de fonction attribués, éviter les séances de nuit au parlement, etc.).
- Supprimer les énormes avantages de salariés et retraités d'ex-sociétés nationales (EDF, SNCF...).
- Dette publique : se donner l'équilibre budgétaire comme objectif à 5 ans. Pour ce faire, accorder plus de moyens à la lutte contre la grande fraude fiscale (90 milliards d'euros par an), à la lutte contre le travail dissimulé de grande ampleur (travailleurs détachés notamment).
- Avoir une ambition forte concernant la transition écologique par la création d'une société d'économie mixte comprenant des acteurs bancaires et industriels majeurs.
- Amplifier la conservation et la restauration de notre patrimoine culturel national en lui donnant davantage de ressources financières. Accorder un crédit d'impôt aux donateurs.
- Responsabiliser les fumeurs sur leur coût par rapport à la santé publique en augmentant fortement le prix du tabac.
- Sanctionner les entreprises et particuliers qui s'affranchissent des décharges publiques (c'est plus difficile pour les particuliers).
- Retraites : lier leur évolution à celle de l'inflation.
- Pesticides : accompagner financièrement les agriculteurs qui s'engagent vers une non-utilisation, et les contrôler (chambres d'agriculture, drones).
- Supprimer les dépassements d'honoraires médicaux, quels qu'ils soient.
- Affecter le produit des radars routiers exclusivement à l'entretien des routes.

[Prénom Nom]

Cahier de doléances et de propositions, contenant 1 page, clôturé le 20 février 2019

Le maire,
Bernadette OCTEAU
[Tampon, Signature]

[FIN]